

14 juin 2018

Pose de panneaux photovoltaïques sur 6 collèges de la province Sud



Dans le cadre de sa politique environnementale de transition énergétique, la province Sud équipe de panneaux photovoltaïques 6 de ses collèges parmi les plus énergivores, pour près de 142 millions de francs.

Ces actions sont inscrites dans le Schéma pour la Transition

Energétique de la province Sud (STEPS), adopté en août 2017, dans l'objectif de réduire l'impact environnemental du parc immobilier provincial.

L'opération qui consiste à équiper en photovoltaïque les collèges de la province Sud, démarrée en 2017, entre dans sa phase concrète ! Soutenues par l'Etat à hauteur de 50 %, la fourniture et l'installation de panneaux solaires sur le toit de collèges à Bourail, Koutio, Dumbéa-sur-mer, Boulari, Normandie et Magenta sont actuellement en cours à Louis-Léopold Djiet (Bourail), Francis-Carco (Koutio), et Dumbéa-sur-mer.

Pourquoi avoir choisi les collèges comme bénéficiaires du photovoltaïque ?

Après un diagnostic énergétique des bâtiments provinciaux, il s'est avéré que les collèges étaient les bâtiments les plus énergivores. L'idée est également de sensibiliser les jeunes, ainsi des panneaux d'affichages pédagogiques sont prévus à l'entrée des collèges pour informer les élèves sur l'énergie produite quotidiennement par leur établissement. Pour ces raisons, les collèges sont les premiers bâtiments provinciaux à être équipés en photovoltaïque.

Six collèges seront équipés cette année et cinq autres l'année prochaine, en 2019. Cette opération d'un montant global estimé à 225 millions de francs est subventionnée à 50% par l'Etat au titre du Fonds exceptionnel d'investissement 2017.

Un travail engagé depuis plusieurs années

Depuis 2014, des audits énergétiques ont été réalisés sur douze bâtiments provinciaux identifiés comme les plus énergivores (établissements scolaires, bâtiments à usage de bureaux, centres médico-sociaux). Deux études spécifiques sur le poste climatisation sont en cours, une autre étant prévue d'être lancée en 2018.

Suite à ces études, il s'agit de réaliser des travaux d'amélioration énergétique en conséquence. Un tiers des bâtiments audités ont d'ores et déjà fait l'objet de travaux d'amélioration énergétique. L'enveloppe consacrée aux travaux réalisés en 2016 et 2017 s'élève à 30 millions de francs, pour une

diminution de consommation énergétique constatée de 11 % entre 2017 et 2016 pour ces quatre sites.

Toutes ces actions ont été formalisées et inscrites dans le Schéma pour la Transition Energétique de la province Sud (STEPS), voté en assemblée de Province en août 2017.

Quels objectifs pour quelle réduction ?

La province Sud a prévu d'équiper un certain nombre de ses bâtiments énergivores de panneaux photovoltaïques jusqu'en 2021. L'objectif est d'installer, à terme, 3 Mwc (Méga Watt crête) de production photovoltaïque.

Pour réduire efficacement les dépenses électriques, le choix s'est porté sur l'autoconsommation, c'est-à-dire une énergie consommée en temps réel, sans stockage. Quand la production est excédentaire ou non utilisée en instantané, le surplus est revendu et redistribué dans le réseau public.

Le calendrier 2018

La fourniture et l'installation de panneaux solaires sur les toitures de ces collèges sont programmées à compter du 11 juin pour les collèges Louis-Léopold Djiet (Bourail), Francis-Carco (Koutio), et Dumbéa-sur-mer. Les établissements de Boulari, Normandie et Magenta seront équipés cours du second semestre 2018.

La suite du programme

La démarche est d'ores et déjà relancée : 5 établissements supplémentaires seront dotés de panneaux photovoltaïques en 2019. Il s'agit des collèges de Rivière-Salée, Edmée-Varin à Auteuil, Gabriel-Païta (Païta Nord), Louise-Michel (Païta Sud) et Jean-Fayard à Katiramona.

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été élaboré pour identifier les autres bâtiments provinciaux à équiper en panneaux photovoltaïques, et programmer les études et les travaux en conséquence. Parmi ces bâtiments compteront encore d'autres collèges, mais aussi des bâtiments administratifs ainsi que des centres médico-sociaux.

En savoir plus sur le STEPS : <https://www.province-sud.nc/publication/schema-pour-transition-energetique-province-sud>

Pour plus de renseignements
Ludvina Hmeun,
directrice de la Communication de la province Sud
Tél. 20 31 07